Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2014) **Heft:** 2040

**Artikel:** Emploi des seniors et crainte de l'immigration : les emplois des salariés

de plus de 50 ans sont les plus menacés : le 9 février, ils ont

majoritairement soutenu l'initiative de l'UDC

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012744

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

volonté que ce parti n'hésite pas à capturer et à interpréter à sa guise... et à craindre lorsqu'elle pourrait le

contrarier. Cette irresponsabilité, cette navigation à vue, ces constants retournements, cette absence de fiabilité n'en font définitivement plus un parti de gouvernement.

# Emploi des seniors et crainte de l'immigration

Les emplois des salariés de plus de 50 ans sont les plus menacés. Le 9 février, ils ont majoritairement soutenu l'initiative de l'UDC

Jean-Pierre Ghelfi - 30 mai 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25880

L'analyse Vox relative au vote du 9 février sur l'initiative «contre l'immigration de masse» permet d'apprendre que 62% des personnes du groupe d'âge de 50 à 59 ans ont soutenu ce texte. Les proportions étaient de 44% de oui pour le groupe d'âge entre 40 et 49 ans et de 48% pour celui entre 60 et 69 ans.

Rudolf Strahm, ancien parlementaire socialiste et ancien surveillant des prix, se pose dans le *Tages-Anzeiger* la question de savoir pourquoi un tel saut pour cette tranche d'âge qui, à elle seule, a pesé d'un poids suffisant pour que l'initiative obtienne la petite majorité que l'on sait (1'463'954 oui, 1'444'428 non, majorité de 19'526). Son interprétation est que les salariés entre 50 et 59 ans sont tout particulièrement menacés par l'accord sur la libre circulation des personnes que la Suisse a conclu avec l'Union européenne.

Rudolf Strahm note au passage qu'il a eu toutes les peines du monde à obtenir les résultats détaillés de l'analyse Vox. Bien qu'elle soit financée avec des fonds publics, sous l'égide de la Chancellerie fédérale, les instituts universitaires de sciences politiques disposent, durant une année, d'une exclusivité d'examen et d'interprétation.

Les éléments mis en évidence à cette occasion ont donné lieu depuis lors à plusieurs articles et commentaires dans le même journal, en particulier à un entretien avec Ruedi Winkler qui a dirigé le service de l'emploi de la ville de Zurich de 1992 à 2001.

# Une heure par semaine

En résumé, il en ressort deux points fort intéressants.

D'une part, sous l'effet de la concurrence et de la pression sur les coûts, les entreprises passent par des réorganisations très fréquentes qui sont ressenties d'autant plus difficilement par le personnel que celui-ci devient plus âgé. Ces personnes sont certes souvent compétentes et

très au fait du travail à accomplir - ce que les employeurs reconnaissent généralement volontiers - mais elles supportent mal ces changements incessants ressentis comme déstabilisants.

D'autre part, compte tenu du niveau assez élevé des salaires en Suisse, la libre circulation ouvre aux employeurs l'accès à un marché du travail européen considérablement élargi qui leur permet d'engager des personnes bien formées, plus jeunes, plus malléables, qui acceptent sans difficulté les changements auxquels elles doivent se soumettre.

Pourtant, à première vue, les chiffres de chômage ne confirment pas que les 50 ans et plus sont particulièrement menacés. Leur taux reste inférieur à celui des classes d'âge plus jeunes. Mais les chiffres du chômage fournissent une image incomplète. Le Seco se réfère à la définition de l'Organisation internationale du travail, selon laquelle une personne qui travaille contre rémunération

une heure par semaine n'est pas comptée comme «au chômage». Ces références statistiques ne saisissent évidemment pas la précarisation d'existence qu'affronte une partie des salariés de cette tranche d'âge.

Ainsi, les responsables des offices sociaux des villes de Berne et Zurich, par exemple, ont observé que le nombre de bénéficiaires de prestations publiques âgés de plus de 50 ans a augmenté plus rapidement ces dernières années que celui des classes d'âge inférieures.

### Un calcul de bon sens

Le contexte général est encore détérioré par le climat créé depuis des années par les

propos de représentants des milieux économiques et politiques bourgeois qui ne cessent de demander un report à 67 ans. voire à 70 ans de l'âge de la retraite normale, alors même que beaucoup d'entreprises deviennent de plus en plus réticentes à engager ou à conserver à temps plein des personnes «âgées» (50-55 ans et plus) qui non seulement coûtent plus cher, disent-elles, mais sont aussi moins malléables nonobstant toutes les qualités qu'elles leur reconnaissent par ailleurs. Les actes ne suivent pas les paroles.

Le raisonnement fait par quelques dizaines de milliers de salariés de cette tranche d'âge que leur situation pourrait, sinon s'améliorer, du moins cesser de (trop) se dégrader si les entreprises ne pouvaient plus si facilement recruter sur le marché du travail européen, n'est donc pas dépourvu de bon sens, même si le calcul comporte des inconvénients potentiels pour l'ensemble du pays. A qui la faute?

Le même problème se reposera à l'avenir si les entreprises n'accordent pas leurs actes avec leurs paroles. A plus long terme dans les rapports entre la Suisse et l'Union européenne. A plus court terme lorsque sera soumise au vote populaire l'initiative d'Ecopop«Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles», dont l'acceptation aurait des effets ravageurs.

# Trains larges, réformes ferroviaires étroites

La farce des trains français trop larges met en évidence les risques de la désintégration des sociétés ferroviaires nationales

Yvette Jaggi - 01 juin 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25885

Drôle dans la forme et sérieux quant au fond, *Le Canard enchaîné* doit à la qualité de ses sources de présenter une information fiable sur les affaires les plus incroyables et les errements les moins vraisemblables.

Aussi bien quand l'hebdomadaire satirique dénonce la commande de près de 2'000 rames de trains express régionaux (TER) trop larges pour «1'200 quais dans les brumes», il déclenche des tempêtes de rires et de rage. Dans le tintamarre, le fait que le nombre des rames dont la livraison s'achèvera en 2016 dépasse à peine les 400 n'est même plus audible. «Voici la SNCF projetée dans un environnement médiatique inconnu pour elle: le ridicule», observe Libération.

Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat aux transports, parle d'une «situation rocambolesque et comiquement dramatique» dont il avoue n'avoir eu vent qu'une quinzaine de jours à l'avance. Ségolène Royal, ministre de l'écologie, trouve «consternant» que des «décisions aussi décalées, aussi éloignées du terrain puissent être prises par des gens qui